RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation	Réactif Digestion for Kjeldahl Nitrogen Analysis
Numéro de Produit	2550
Autre Identification des Numéros de Produit	2550-1, 2550-16, 2550-32

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie	Ricca Chemical Company
Adresse	412 West Fork Drive Arlington, TX 76012 USA
Téléphone	888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

1.5. Adresse du distributeur

Ricca Chemical Company
412 West Fork Drive
Arlington, TX 76012 USA

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Classe de danger	Catégorie	Mention de danger	Mentions de précaution
Toxicité aiguë - par inhalation (poussières et brouillards)	Catégorie 4	H332	P261,P271,P304+P340,P312
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Catégorie 1A	H314	P260,P264,P280,P301+P330+P331, P303+P361+P353,P363,P304+P340, P310,P321,P305+P351+P338,P405, P501
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1	H318	P280,P305+P351+P338,P310
Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1	H290	P234,P390,P406

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

REMARQUE : Les mentions de danger peuvent être combinées sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Numéro de danger	Mention de Danger:
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H332	Nocif par inhalation

Mentions de précaution:

REMARQUE : Les conseils de prudence peuvent être combinés ou regroupés sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Prévention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260	Ne pas respirer fumées ou brouillard.
P264	Se laver mains, bras et visage soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter gants de protection et protection oculaire.

Intervention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique Lavez les zones de contact à l'eau. Si possible, essuyez les zones de contact avec un chiffon sec avant de les rincer à l'eau.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Stockage

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P405	Garder sous clef.

Élimination

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P501	Éliminer le contenu/récipient dans flux de déchets approprié conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.3. Dangers non Classés

Provoque des lésions graves des voies respiratoires

2.4. Ingrédients de toxicité aiguë inconnue

27.7 pour cent de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité cutanée aiguë inconnue. 9.8 pour cent de ce mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants du Mélange

Nom chimique (UICPA)	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Poids%
water	eau	7732-18-5	62.40
sulfuric acid	Acide sulfurique	7664-93-9	27.68
dipotassium sulfate	Sulfate de potassium; Sulfuric acid, dipotassium salt	7778-80-5	9.77
oxomercury	Oxyde de mercure; C.I. 77760; Mercury monoxide	21908-53-2	0.15

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Le contact avec les yeux provoque une lésion des tissus et la cécité.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Le contact avec la peau provoque des brûlures, des boursuflures, la nécrose locale, et des ulcérations de la membrane. Brûlure au deuxième ou troisième degré.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux DANGER! Provoque des brûlures sévères. Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion. Éviter tout contact avec la peau, les yeux, et les vêtements. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau et contacter un médecin. Laver les zones de contact abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Pour les yeux, contacter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer des lésions des tissus et la cécité.CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact avec la peau provoque des brûlures, des boursuflures, la nécrose locale, et des ulcérations de la membrane. Les brûlures peuvent être de deuxième ou troisième degré. EFFETS CHRONIQUES/CANCÉROGÉNICITÉ: L'exposition chronique par n'importe quelle voie peut produire des lésions au système nerveux. Peut provoquer des allergies cutanées et accumuler dans le corps. Le contact répété avec la peau peut changer la peau d'une couleur grise en raison du composé de mercure.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique Lavez les zones de contact à l'eau. Si possible, essuyez les zones de contact avec un chiffon sec avant de les rincer à l'eau. Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Supprimez les contacts si possible. Appelez un médecin. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Lavez immédiatement les zones de contact avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Rincer immédiatement avec de l'eau générera une grande quantité de chaleur au contact de l'acide sulfurique. Appelez un médecin. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Produit chimique sec, mousse, ou dioxyde de carbone. Réagit avec l'eau produisant de la chaleur et des gaz toxiques.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Non combustible. Agent déshydratant puissant, qui peut, au contact, provoquer l'inflammation des matières finement divisées. La réaction avec les métaux peut provoquer du gaz d'hydrogène. Lors d'un incendie, des oxydes de soufre peuvent se dégager.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection en caoutchouc butyle, caoutchouc naturel, Néoprène, polyéthylène, chlorure de polyvinyle,Téflon, Viton ou Saranex est recommandée.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter gants de protection et protection oculaire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Garder l'eau à l'écart du rejet. Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Ne pas mélanger avec les bases. Le contact avec l'eau génère une grande quantité de chaleur. Conserver à une température supérieure à 20ºC pour éviter la cristallisation.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Moyennes pondérées dans le temps (TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Acide sulfurique	7664-93-9	1 mg/m3 TWA

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites maximales

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites d'exposition à court terme (STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Substances chimiques spécifiquement réglementées

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Valeurs plafonds (TLV-C)

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Limites d'exposition à court terme (TLV-STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Moyennes pondérées dans le temps (TLV-TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Oxyde de mercure	21908-53-2	"0.025 mg/m3 TWA (as Hg)" As Mercury inorganic forms [RR-00569-6]
Acide sulfurique	7664-93-9	0.2 mg/m3 TWA (thoracic particulate matter)

8.2. Controles de Exposición

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Protection Respiratoire: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées, il faut porter un respirateur approuvé.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique:	liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Données non disponibles.
Seuil d'Odeur:	Données non disponibles.
Point de Fusion / Congélation:	Données non disponibles.
Point d'Ébullition Initial / Plage:	Approximativement 102°C
Inflammabilité:	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité / d'explosivité:	Données non disponibles.
Point d'éclair:	non inflammable
Température d'Auto-Inflammation:	Données non disponibles.
Température de Décomposition:	Données non disponibles.
pH:	Données non disponibles.
Viscosité cinématique:	Données non disponibles.
Solubilité:	miscible
Pression de Vapeur:	Données non disponibles.
Taux d'Évaporation:	Données non disponibles.
Mass volumique et densité relative:	1.33
Densité de Vapeur relative:	Données non disponibles.
Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
Coefficient de Partage n-octanol/eau (valeur logarithmique):	Données non disponibles.

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Organiques, chlorates, carbures, fulminates, picrates, alcalins, agents réducteurs, nitrates, acide acétique, agents oxydants, métaux.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Estimation de la toxicité aiguë par voie orale (ETA): 4701 mg/kg(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Oxyde de mercure	21908-53-2	Oral LD50 Rat 18 mg/kg (Source: NLM_CIP)
Acide sulfurique	7664-93-9	Oral LD50 Rat 2140 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)
Sulfate de potassium	7778-80-5	Oral LD50 Rat 6600 mg/kg (Source: NLM_CIP)

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Estimation de la toxicité aiguë par voie cutanée (ETA): 2410 mg/kg(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Oxyde de mercure	21908-53-2	Dermal LD50 Acute Toxicity Estimate 5 mg/kg (Source: ECHA)
Sulfate de potassium	7778-80-5	Dermal LD50 Rat >2000 mg/kg (Source: ECHA_API)

Toxicité aiguë - Exposition par inhalation:

Estimation de la toxicité aiguë par inhalation (ETA, poussière ou brouillard): 1.3019 mg/L, 4 h(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Oxyde de mercure	21908-53-2	Inhalation LC50 Acute Toxicity Estimate 0.05 mg/L 4 h (Source: ECHA)
Acide sulfurique	7664-93-9	Inhalation LC50 Rat 0.375 mg/L 4 h (aerosol, Source: OECD_SIDS)

11.2 Cancérogénicité

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
Oxyde de mercure	21908-53-2	Group 3 (Not Classified) - Monograph 58 [1993] (listed under Mercury and Mercury compounds)
Acide sulfurique	7664-93-9	Group 1 (Carcinogenic to Humans) - Monograph 54 [1992] (occupational exposure to mists and vapours from sulfuric acid and other strong inorganic acids)

Programme national de toxicologie (NTP)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
Acide sulfurique	7664-93-9	Known Human Carcinogen (listed under Strong inorganic acid mists containing sulfuric acid)

Agents cancérigènes spécifiquement réglementés par U.S. OSHA

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
	No data found.	

11.3 Información Toxicológica Adicional:

Provoque des lésions graves des voies respiratoires. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation.

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Nom chimique	Numéro CAS	Espèces	Exposition	Toxicité
Sulfate de potassium	7778-80-5	Freshwater Algae	Acute	EC50 72 h Desmodesmus subspicatus 2900 mg/L (IUCLID)
Acide sulfurique	7664-93-9	Freshwater Fish	Acute	LC50 96 h Brachydanio rerio >500 mg/L [static] (IUCLID)
Sulfate de potassium	7778-80-5	Freshwater Fish	Acute	LC50 96 h Lepomis macrochirus 653 mg/L (IUCLID); LC50 96 h Lepomis macrochirus 3550 mg/L [static] (EPA); LC50 96 h Pimephales promelas 510 - 880 mg/L [static] (EPA)
Sulfate de potassium	7778-80-5	Water Flea	Acute	EC50 48 h Daphnia magna 890 mg/L (IUCLID)

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2796

Nom d'Expédition: Sulfuric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2796

Nom d'Expédition: Sulfuric Acid Solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 4 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2796

Nom d'Expédition: SULFURIC ACID SOLUTION

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.01. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
		No data found.

15.02. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Danger

Nom chimique	Numéro CAS	RQ	TPQ
Oxyde de mercure	21908-53-2	500 lb lower TPQ; 10000 lb upper TPQ	500 lb EPCRA RQ
Acide sulfurique	7664-93-9	1000 lb TPQ	1000 lb EPCRA RQ

15.03. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Acide sulfurique	7664-93-9	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

15.04. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Informations réglementaires
Oxyde de mercure	21908-53-2	Emission Reporting	"not eligible for the de minimis exemption, listed under Chemical Category N458" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Oxyde de mercure	21908-53-2	Chemicals of Special Concern	"10 lb RT" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Acide sulfurique	7664-93-9	Emission Reporting	1.0 % de minimis concentration (acid aerosols including mists, vapors, gas, fog, and other airborne forms of any particle size)

15.05. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Oxyde de mercure	21908-53-2	Extraordinarily hazardous
Acide sulfurique	7664-93-9	Extraordinarily hazardous

15.06. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Oxyde de mercure	21908-53-2	Environmental hazard
Acide sulfurique	7664-93-9	Environmental hazard

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.07. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Oxyde de mercure	21908-53-2	sn 2537
Acide sulfurique	7664-93-9	sn 1761

15.08. Proposition de la Californie 65

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Oxyde de mercure	21908-53-2	"developmental toxicity, 7/1/1990" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Acide sulfurique	7664-93-9	"carcinogen, 3/14/2003" As Strong inorganic acid mists containing sulfuric acid [RR-03978-1]

15.09. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Oxyde de mercure	21908-53-2	DSL	Present
Acide sulfurique	7664-93-9	DSL	Present
eau	7732-18-5	DSL	Present
Sulfate de potassium	7778-80-5	DSL	Present
Sulfate de potassium	7778-80-5	NDSL	"Present" As Sulfuric acid, potassium salt [10233-01-9]

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Oxyde de mercure	21908-53-2	Present [12C] (ACTIVE)
Acide sulfurique	7664-93-9	Present (ACTIVE)
eau	7732-18-5	Present [XU] (ACTIVE)
Sulfate de potassium	7778-80-5	Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Numéro
Oxyde de mercure	21908-53-2	EINECS	244-654-7
Acide sulfurique	7664-93-9	EINECS	231-639-5
eau	7732-18-5	EINECS	231-791-2
Sulfate de potassium	7778-80-5	EINECS	231-915-5

15.12. Chine - Inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Oxyde de mercure	21908-53-2	Present [37503]
Acide sulfurique	7664-93-9	Present [23017]
eau	7732-18-5	Present [32224]
Sulfate de potassium	7778-80-5	Present [23145]

15.13. Corée du Sud - Inventaire des substances chimiques existantes (KECI/KECL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Oxyde de mercure	21908-53-2	Annex 1	Present [KE-23130]
Oxyde de mercure	21908-53-2	Annex 3	"Present (97-1-140)" As Mercury compounds [RR-00138-7]
Acide sulfurique	7664-93-9	Annex 1	Present [KE-32570]
eau	7732-18-5	Annex 1	Present [KE-35400]
Sulfate de potassium	7778-80-5	Annex 1	Present [KE-29200]

15.14. Japon - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

Nom chimique	Numéro CAS	MITI No.
Oxyde de mercure	21908-53-2	(1)-436
Acide sulfurique	7664-93-9	(1)-430
eau	7732-18-5	- (listed on Japanese Pharmacopoeia 8th Edition)
Sulfate de potassium	7778-80-5	(1)-454

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 3
Inflammabilité: 0
Réactivité: 1
Danger Spécial:

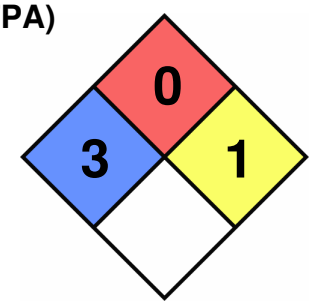

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

16.2 Révision du Document

Date de la Dernière Révision:

2026-05-06

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.